

Secrétariat général (SG)

Genève, le 10 novembre 2025

Aux États Membres de l'UIT

Référence: CL-25/48

Contact: Mme Béatrice Pluchon

Tél.:

Courriel: gbs@itu.int

Objet: Conférence de plénipotentiaires (PP-26)

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil de l'Union internationale des télécommunications (UIT), par sa <u>Décision 636 (C23)</u>, a décidé, après consultation des États Membres et en accord avec la majorité d'entre eux, (voir <u>la Lettre circulaire CL-23/53</u>), que la prochaine Conférence de plénipotentiaires de l'UIT aurait lieu à Doha (Qatar) pendant trois semaines, **du lundi 9 au vendredi 27 novembre 2026**, au **Centre d'expositions et de congrès de Doha**.

Suite à l'invitation du Gouvernement du Qatar visant à envoyer une délégation à la Conférence, j'ai l'honneur de vous transmettre des informations importantes en vue de la préparation de la Conférence.

Composition des délégations

Afin de faciliter la préparation de la Conférence, nous vous saurions gré de bien vouloir communiquer le nombre estimatif de participants de votre délégation sur place ainsi que le nom de la personne qu'il est prévu de désigner comme chef de la délégation à l'adresse sg-registration@itu.int, de préférence avant le 31 mai 2026.

Conformément aux Résolutions 70 (Rév. Bucarest, 2022) et 198 (Rév. Bucarest, 2022) de la Conférence de plénipotentiaires, je vous invite à appuyer et à encourager la participation des femmes et des jeunes à votre délégation.

Propositions pour les travaux de la Conférence

Les États Membres sont vivement encouragés à utiliser l'<u>Interface pour les propositions aux conférences (CPI)</u>, afin d'élaborer et de soumettre leurs propositions à la PP-26. Cela facilitera et optimisera le traitement des contributions par le Secrétariat et accélérera leur publication dans les six langues de l'Union.

L'interface CPI ainsi que des lignes directrices concernant son utilisation et les modalités d'élaboration des propositions sont accessibles au moyen d'un compte TIES sur le <u>site web de la PP-26</u>. En cas de difficulté ou de question, vous pouvez contacter le service de contrôle des documents à l'adresse ppcontributions@itu.int.

Afin de garantir la publication des propositions dans les délais voulus et de permettre à tous les États Membres de les examiner en temps opportun, veuillez noter qu'il convient de respecter les échéances suivantes lors de l'élaboration des propositions:

- Les propositions d'amendement de la Constitution et de la Convention de l'UIT soumises par les États Membres devront parvenir à la Secrétaire générale au plus tard huit mois avant la date fixée pour l'ouverture de la Conférence, c'est-à-dire avant le 9 mars 2026. La Secrétaire générale portera ces informations aussitôt que possible et, en tout état de cause, au plus tard six mois avant la date d'ouverture, à la connaissance de tous les États Membres (voir les numéros 224 et 225 de la Constitution et les numéros 519 et 520 de la Convention).
- En application du numéro 40 des Règles générales régissant les conférences, assemblées et réunions de l'Union (ci-après dénommées "les Règles générales"), les <u>autres propositions</u> pour les travaux de la Conférence devront parvenir au Secrétariat dès que possible, et <u>au</u> plus tard le 9 juillet 2026.
- Conformément à la Résolution 165 (Rév. Dubaï, 2018) de la Conférence de plénipotentiaires, la date limite de soumission de toutes les contributions, à l'exception des délais indiqués aux Sections 8 et 17 des Règles générales, est fixée impérativement à 21 jours calendaires au plus tard avant l'ouverture de la Conférence, c'est-à-dire au 19 octobre 2026.

Documents

Les documents de la PP-26 seront mis à disposition sur le <u>site web de la PP-26</u>, conformément à la <u>politique de l'UIT en matière d'accès à l'information/aux documents</u>.

La Conférence de plénipotentiaires se déroulera sans document papier. Aucun exemplaire papier des documents, y compris des Actes finals provisoires, ne sera fourni.

Élections

La Conférence de plénipotentiaires procédera à l'élection du Secrétaire général, du Vice-Secrétaire général, des Directeurs des Bureaux des trois Secteurs (Secteur des radiocommunications (BR), Secteur de la normalisation des télécommunications (TSB) et Secteur du développement des télécommunications (BDT)), ainsi que des membres du Comité du Règlement des radiocommunications (RRB).

Je vous serais reconnaissante de bien vouloir m'indiquer par écrit si votre pays souhaite présenter un ou plusieurs candidats à ces postes, auquel cas je vous prie de bien vouloir me communiquer par écrit le nom, le curriculum vitae et la déclaration d'intention (au format Word) et une photo (fichier JPEG, format carré, portrait) de ce ou de ces candidats (voir les numéros 62 et 63 de la Constitution) à l'adresse <u>ppelections@itu.int</u>. <u>Il est souhaitable que le curriculum vitae et la déclaration d'intention ne dépassent pas cinq pages</u>. Ces textes seront publiés en tant que documents de la Conférence de plénipotentiaires. Conformément à la Résolution 1187 du Conseil et à la Résolution 70 de la Conférence de plénipotentiaires (Rév. Bucarest, 2022), les États Membres sont encouragés à présenter pour les postes de fonctionnaires élus des candidates.

La Conférence de plénipotentiaires procédera également à l'élection des États Membres qui composeront le prochain Conseil de l'UIT. Je vous invite donc à m'indiquer par écrit si votre pays souhaite se porter candidat pour siéger au Conseil (voir le numéro 61 de la Constitution).

Conformément au numéro 170 des Règles générales, les candidatures doivent parvenir à la Secrétaire générale au plus tard le lundi 12 octobre 2026 à 23 h 59 (heure de Genève).

Pour obtenir de plus amples informations sur les élections et les procédures d'élection, vous voudrez bien vous reporter à l'article 2 de la Convention et au Chapitre III des Règles générales. Les lignes directrices en matière d'éthique concernant les activités menées dans le cadre de la campagne électorale, qui ont été adoptées par le Conseil à sa session de 2025, sont également disponibles sur le site web de la PP-26.

Toutes les candidatures seront publiées sur le site web de la PP-26, où les supports de communication pour leur campagne pourront aussi être hébergés. Les brochures de campagne au format PDF (d'une taille maximale de 10 Mo) et les liens vers les vidéos de campagne devront être envoyés à l'adresse <u>ppelections@itu.int</u>. Conformément à la volonté de l'UIT et du pays hôte de faire en sorte que la conférence soit respectueuse de l'environnement, les participants sont priés de bien vouloir s'abstenir d'imprimer les supports de campagne.

Exercice des droits et pouvoirs pour la Conférence

Pour pouvoir exercer pleinement leurs droits souverains à la Conférence de plénipotentiaires, les États Membres doivent s'assurer qu'ils disposent toujours de leur droit de vote, conformément aux numéros 169 et 210 de la Constitution, et que les délégations qui les représenteront à la Conférence seront dûment accréditées, en application de l'article 31 de la Convention. Des renseignements complémentaires sur la soumission des pouvoirs pour la PP-26 seront envoyés aux États Membres au début de 2026.

Inscription et demandes de visa

L'inscription à la Conférence de plénipotentiaires sera ouverte au début de juin 2026 et s'effectuera exclusivement en ligne sur le <u>site web de la PP-26</u>. Même s'ils communiquent les informations requises au moyen du système d'inscription en ligne, les États Membres doivent impérativement présenter l'original des pouvoirs (voir la rubrique <u>"Exercice des droits" ci-dessus</u>).

Dès confirmation de l'inscription, les demandes de visa se feront exclusivement depuis la **plate-forme Hayya** du pays hôte. Des renseignements complémentaires seront communiqués en temps voulu sur le <u>site web de la PP-26</u>.

Participation de hautes personnalités et de très hautes personnalités

Une nouvelle correspondance sera adressée aux États Membres en ce qui concerne les dispositions particulières, les égards et les facilités réservés aux chefs d'État ou de gouvernement, ainsi qu'aux délégués ayant rang de ministre.

Déclarations de politique générale

Comme lors des Conférences de plénipotentiaires précédentes, un temps de parole sera réservé aux déclarations de politique générale durant les premiers jours de la Conférence. Des lignes directrices additionnelles sur la marche à suivre pour préparer les déclarations et demander un créneau seront communiquées aux États Membres en temps voulu.

Réceptions

Le Service du protocole de l'UIT établira et tiendra à jour un calendrier des réceptions, afin d'enregistrer et de transmettre des informations aux États Membres et aux autres participants désireux d'organiser une réception durant la PP-26. Il est vivement recommandé aux organisateurs de réceptions de se mettre en relation avec le Service du protocole de l'UIT, à l'adresse protocol.service@itu.int, avant de prendre des dispositions définitives, afin de faciliter la programmation et d'éviter autant que possible d'organiser des manifestations concurrentes ou incompatibles.

Dans la pratique, aucune invitation ne sera distribuée. Le calendrier de chaque journée sera affiché sur des écrans du Centre de conférences et publié sur le site web de la PP-26.

Travaux préparatoires au niveau interrégional en vue de la Conférence

Le Conseil est convenu de la nécessité de continuer de renforcer le processus préparatoire interrégional en organisant des réunions préparatoires interrégionales. Les quatre réunions suivantes sont prévues:

- La 1ère réunion, en janvier 2026, pendant la série de réunions des GTC (12-23 janvier), à Genève (Suisse).
- La 2ème réunion, pendant la session de 2026 du Conseil (28 avril 8 mai), à Genève (Suisse).
- La 3ème réunion, pendant le Forum mondial des politiques de télécommunication et des technologies de l'information et des communications de 2026 (FMPT-26, 8-11 juin), à Nassau (Bahamas).
- La 4ème réunion, après la date limite de dépôt des candidatures (12 octobre), en Arabie saoudite.

Des informations détaillées concernant les dates de ces réunions et la forme sous laquelle elles se dérouleront seront communiquées en temps voulu.

Un calendrier des réunions préparatoires régionales, assorti des renseignements fournis par les groupes régionaux, sera tenu à jour sur le <u>site web de la PP-26</u>.

Renseignements pratiques

Des renseignements pratiques additionnels seront communiqués sur le <u>site web de la PP-26</u> ainsi que sur le <u>site web du pays hôte</u>, où des renseignements seront aussi donnés sur les tarifs préférentiels offerts pour les hôtels et les vols.

Je serai très heureuse de vous accueillir à Doha l'an prochain.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(signé)

Doreen Bogdan-Martin Secrétaire générale